



SOASUB

<http://www.soasub.com>

Saison 2017-2018

FORMULAIRE UNIQUE D'INSCRIPTION

ADULTE

ENFANT

FFESSM OUI

NON

N° DE LICENCE :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Né(e) le : / / à : Dpt :

Tel 1 : Tel 2 :

Courriel :

TARIFS, COTISATIONS ET LICENCES :

	Cotisation club
Adulte (18 ans et +) <i>Avec fosses et/ou formations</i>	235,00
Enfant (de 8 à 17 ans) <i>né(e) entre 2000 et 2008</i>	195,00
Adulte + de 3 ans d'ancienneté dans le club avec N2 minimum sans fosse ni formation	180,00
Moniteurs et membres de comité directeur (plus 3 ans de cotisation dans le club avec N2 minimum)	100,00

Tarif 2015-2016 à titre indicatif	FFESSM			
	Licence	Assurance Loisir 1	Assurance Loisir 2	Assurance Loisir 3
16 ans et +	39,20	20,00	25,00	42,00
12 à 16 ans	24,80	20,00	25,00	42,00
-12 ans	11,00	20,00	25,00	42,00

Cotisations dégressives pour les adultes d'un même foyer cotisant au tarif maximum (235,00€) :

- 1^{ère} personne adhérente : tarif plein
- 2^{ème} personne adhérente : -10% sur la deuxième
- 3^{ème} personne adhérente : 12%
- 4^{ème} personne adhérente : 15%

FICHE INSCRIPTION SAISON 2017-2018 :

Cotisation : €
Licence : €
Assurance : €
Total : €

Je reconnais avoir eu connaissance de l'existence d'assurances complémentaires auxquelles je peux souscrire.

Signature.

Type de paiement : Chèque Espèces : Nom de l'émetteur :
(Pour les enfants)

Banque :

LE PREMIER CHEQUE DEVRA OBLIGATOIREMENT COUVRIR LE MONTANT DE LA LICENCE, DE L'ASSURANCE ET UNE PART DE LA COTISATION (selon indications minimum ci-dessus)

Chèque 1 : € N° : .
(Licence + assurance + part de cotisation)

Chèque 2 : € N° : .

Chèque 3 : € N° : .

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Nom :
Prénom :
Parenté :
Tel 1 :
Tel 2 :
Médecin traitant :
Tel :

Nom :
Prénom :
Parenté :
Tel 1 :
Tel 2 :

NIVEAU DE PLONGEE :

- Débutant :
 - Plongeur de : Bronze Argent Or
 - Niveau : N I N II N III N IV N V
 - Biologie : AFBS IFBS MF1 bio MF2 bio
- Encadrant : E I E II E III E IV E V

Dernier examen passé en : A :

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- Êtes-vous TIV (technicien d'inspection visuel ?) OUI NON
- Possédez-vous un permis bateau ? OUI NON Si oui, lequel :
- Êtes-vous titulaire d'un brevet de secourisme ? OUI NON Si oui, lequel :
- Avez-vous un ordinateur de plongée OUI NON quelle marque :

Pour les nouveaux adhérents, comment avez-vous connu le club ? Au forum des associations – lors de journées portes ouvertes – par le site Internet – par des connaissances (amis, voisins etc...) – autres :

.....

L'enfant ne peut quitter la piscine qu'accompagné par l'un de ses parents (ou d'une personne bénéficiant de l'autorité parentale), ou par une tierce personne dûment autorisée par eux sur la fiche d'inscription ou sur autorisation écrite remise par eux au Président du club SOASUB. Les parents sont tenus de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'accueil de la piscine et de signer la feuille d'émargement prévue à cet effet. De même, lorsque les parents récupèrent leurs enfants ils doivent impérativement signer la feuille d'émargement. Le non respect pourra donner lieu à un avertissement écrit aux parents et à l'exclusion de l'adhérent.

*Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des statuts du Club et m'engage à les respecter.
Je suis, également, informé des risques particuliers liés à la pratique de cette activité*

Signature

POUR LES MINEURS AUTORISATION OBLIGATOIRE DES DEUX PARENTS :

AUTORISATION PARENTALE PERE (Obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné M. autorise mon enfant à participer aux activités proposées par le club SOA-SUB. Je permets qu'un membre du club le transporte dans son véhicule pour se rendre aux fosses ou en milieu naturel.

Les responsables du club pourront faire transporter mon enfant dans une structure hospitalière en cas d'urgence.

Fait à : Signature du père obligatoire

Le :

AUTORISATION PARENTALE MERE (Obligatoire pour les mineurs)

Je soussignée Mme autorise mon enfant à participer aux activités proposées par le club SOA-SUB. Je permets qu'un membre du club le transporte dans son véhicule pour se rendre aux fosses ou en milieu naturel.

Les responsables du club pourront faire transporter mon enfant dans une structure hospitalière en cas d'urgence.

Fait à : Signature de la mère obligatoire

Le :

AUTORISATION DE PUBLICATION DES PHOTOS ET DES VIDEOS SUR LE SITE INTERNET :

Autorisation de publication de photographies et de vidéos sur le site Internet Soasub

Je, soussigné,, autorise par la présente le club de plongée SOASUB à diffuser ma (mes) photographie(s), une (des) vidéos, sur lesquelles je figure, dans le cadre des activités du club, en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site Internet désigné à l'adresse :

<http://www.soasub.com>

Valable pour la durée de vie du site, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par écrit ou courriel au webmaster (sitesoasub@gmail.com)

La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au support explicitement mentionné.

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit.

Date

Signature

NOTICE

1 Section Enfants :

Les mineurs sont accueillis à partir de 8 ans sous réserve de capacités physiques permettant l'apprentissage en toute sécurité notamment le port de l'équipement pour l'activité sous-marine. Les mineurs accédant à la majorité durant l'année sportive en cours pourront être admis dans le(s) créneau(x) adulte après accord du directeur technique Adulte et sous la responsabilité du président. Toutes les situations ou demandes particulières seront étudiées par les directeurs techniques en relation avec le président et les décisions notifiées aux responsables légaux du mineur concerné.

2 Paiement en trois fois

SOASUB autorise, le règlement des sommes dues en 3 fois (3 chèques remis au trésorier à l'inscription, mais présentés à l'encaissement sur 3 mois différents). Seuls le président et le trésorier peuvent autoriser un étalement au delà des 3 fois.

3 Concernant les assurances individuelles :

Bien que celle ci ne soit pas obligatoire, il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire dans le cadre de la pratique de la plongée subaquatique. La FFESSM propose différents contrats d'assurance complémentaire consultable sur son site. Un tableau récapitulatif des prestations des différents contrats d'assurance est à votre disposition à la piscine ou sur le site Internet. Ces informations vous sont données à titre d'information.

Si votre assurance personnelle vous couvre pour l'activité « plongée », une attestation de votre assurance, certifiant que vous êtes assuré(e) **devra être remise au club si possible avec le dossier d'inscription.**

PV ET COMPTE RENDUS DE REUNION

Vous trouverez à disposition au local, un classeur dans lequel vous pourrez consulter les PV de réunion, les statuts du club, le règlement intérieur, les garanties des assurances LAFONT (Consultable sur le site web : LE CLUB/DOCUMENTS www.assurdiving.com).

La plupart des documents administratifs du club sont aussi consultable sur le site internet du club, dans la partie réservée aux adhérents (ESPACE ADHERENT/DOCUMENTS UTILES [HTTP://WWW.SOASUB.COM/DOCUMENTS-UTILES/](http://www.soasub.com/documents-utiles/)).

INFORMATIQUES ET LIBERTES

Conformément à la loi française "Informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Ancien adhérent :

- 1 certificat médical de moins de 3 mois
- Le règlement
- Le dossier d'inscription Enfant ou Adulte complété et signé

Dossier d'inscription à remettre à la date du : au plus tard le 19/10/2017

Nouvel adhérent :

- 1 certificat médical de moins de 3 mois (Modèle fourni pour la FFESSM)
- le règlement
- Le dossier d'inscription Enfant ou Adulte complété et signé
- 1 photo

Dossier d'inscription à remettre le plus rapidement possible pour bénéficier de la couverture de la licence.

POUR LE VAL D'OISE :

07.95.0964
DE FERRIERES Armelle
Médecin générale
109 Rue Edouard Vaillant
95870 BEZONS
01 39 47 68 14

07.95.0820
PLAS-PETRE Isabelle
Médecine générale
4 rue de la République
95120 ERMONT
01 34 14 70 95

07.95.0851
LAURENT Christian
Médecine générale
Centre Médical de la Gare
7 Avenue H. Barbusse
95470 FOSSES
01 34 72 20 29

07-95.0933
BEJI DUMONTIER Claudine
Médecin générale
Endocrinologie
Diabétologie
Clinique Lonti3
Chemin des trois sources
95290 L'ISLE ADAM
01 34 08 15 86

POUR LES YVELYNES :

07-78.0970
BARRE Jérôme
Médecin générale
63 Rue du Maréchal Foch
78000 VERSAILLES
01 30 21 99 88
07-78.0944

BRET Laure
Médecine Générale
21 Avenue des Ursulines
78300 POISSY
01 39 07 90 25

07.75.0514
VIGOUROUX Philippe
Médecine générale
Centre médical
57 avenue du Bon Temps
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
01 30 73 23 03

07.95.0722
CHADUTEAU Philippe
Médecine du Sport
Clinique Claude Bernard
9 rue Louis Armand
95120 ERMONT
01.30.72.33.00

07-95.0902
ORES Stéphane
O.R.L.
Médecine hyperbare
81 Rue du Gal Leclerc
95600 EAUBONNE
01 34 06 06 06

07-78.0875
LACOMBE Pierre
Médecine générale
Médecine du Sport
3 Av. du Mont Cassel
78990 ELANCOURT
01 30 69 63 00

07-78.0918
MAURY Emmanuel
Médecine générale
22 rue du Petit Montesson
78110 LE VESINET
01 30 71 25 94

07 78.0795
BUSUTTIL Christophe
Médecine générale
Médecine du sport
20 Rue Hoche
78000 VERSAILLES
01 39 50 37 67

07-78.0958
CROUZAT Michel
Médecin générale
15 Rue Pottier
78150 LE CHESNAY
01 39 23 90 60

07.78.0296
DESMARCHELIER Thierry
Médecine générale
2 résidence de l'Enclos
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
01 30 55 22 29

07.78.0907
DUBOIS Matthieu
O.R.L.
Cabinet médical nouvelle France
15 Rue Pottier
78150 LE CHESNAY
01 39 23 90 61

07.78.0520
DUSEIN Pierre
Médecine générale
19 Rue de Villiers
78300 POISSY
01 39 07 90 74

07-78.0961
NAUDO Philippe
O.R.L.
57 Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
01 30 94 57 57

07.78.0170
FOY Baudouin
Médecine générale
Medecine du Sport
45 rue Alphonse Pallu
78710 LE VESINET
01 39.76.52.57

07.78.0754
LESCS Jacques
Médecin générale
41 Bd Gambetta
78300 POISSY
01 30 74 76 99

07.78.0911
NINGRE Philippe
Médecine générale
5 Rue du séquoia
78870 BAILLY
01 34 62 61 80

07.78.0653
SPELLER Christian
Médecine générale
46 avenue du Maréchal Foch
78800 HOUILLES
01 39.68.69.02